

CONDITIONS D'ANNULATION POUR LES STAGES CHEZ INEKE VAN LINT

Une inscription est toujours un engagement mutuel. De notre côté c'est aussi un investissement de temps et d'énergie, ainsi qu'un engagement de location et d'accommodation.

C'est pour cette raison que les conditions d'annulation suivantes sont applicables.

Vous inscrire est égal à être d'accord avec ces conditions.

- Une inscription n'est valable qu'après réception du montant total du stage.
- En cas d'annulation jusqu'à 3 semaines avant le stage, le montant total payé vous sera remboursé (moins 30 € de frais administratifs).
- En cas d'annulation moins que 3 semaines avant le début du stage, des revendications pour le remboursement de vos frais d'inscription ne seront pas possibles, pour des raisons évidentes d'organisation.
- Une fois le nombre minimum de 7 personnes atteint, nous garantissons la poursuite du stage.
- Lorsque le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le stage ne pourra pas avoir lieu et vos frais d'inscription vous seront entièrement remboursés.
- Le nombre maximum de participants est de 12.